

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799)

LES VERNERIES

Association VOUVRAY PATRIMOINE – septembre 2019 – www.vouvraypatrimoine.fr



Jean-Marc Nattier, Portrait de Beaumarchais (1755), Londres, collection particulière

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais

Quand Beaumarchais disait, prenant pour devise un hémistiche du Mahomet de Voltaire : « Ma vie est un combat », il disait vrai, mais il ne disait pas assez. Sa vie fut tout ensemble un combat et un tourbillon enveloppant, entraînant, mêlant tout, dans un conflit de faits et de choses, qui est peut-être, et nous allons le prouver, le plus étrange, le plus ondoyant, le plus divers, qui ait jamais agité une existence humaine.

Le caractère de l'homme fut toutefois plus étonnant encore que sa vie par la façon dont il s'y montra toujours, comme son Figaro, « supérieur aux événements », par sa ténacité, à l'invincible sourire, car son intrépidité toute française avait un peu de celle du Béarnais, dont un poète a dit : « Son courage riait », par sa verve surtout et par son esprit, qui furent, sans faiblir un instant, la chaleur et la clarté de cette fournaise ; enfin, par l'aplomb infatigable et la multiplicité de ressources qui,

en tant que circonstances, le dégagèrent de l'imbroglio de sa vie, comme Figaro, son image et son reflet, bien plus encore que sa création, se dégage de l'imbroglio de sa comédie.

Beaumarchais n'était pas son nom. Il ne le prit qu'à vingt-cinq ans, quelques mois après son premier mariage, d'un « petit fief » que possédait sa première femme. Il s'appelait Caron, et les prénoms qu'il reçut de son parrain, fils du fabricant de chandelles Picart, étaient Pierre-Augustin.

Il naquit à Paris le 24 janvier 1732, chez son père l'horloger André-Charles Caron, dont la boutique, portant en grosses lettres le nom du maître à son plafond, s'ouvrait rue Saint-Denis, assez près de la rue des Lombards, entre l'hôpital Sainte-Catherine et la rue de la Heaumerie.

L'horloger Caron, converti d'assez fraîche date, était né dans la religion protestante, comme tant d'autres de la même industrie, auxquels Genève, après l'émigration forcée qui suivit la Révocation de l'Édit de Nantes, a dû sa fortune. Il en garda une certaine sévérité de principes, dont son fils n'hérita guère mais qui, du moins, l'empêcha de tomber dans des écarts d'irrégion qui furent la maladie et la ruine de son siècle.

Homme d'intelligence et d'entreprise, André-Charles Caron, pour faire vivre sa famille fort nombreuse, ne s'en tenait pas aux seules ressources de son métier. Il s'occupait d'inventions de machines. En 1726, au moment où fut posé ce grand problème de mécanique, que la vapeur devait résoudre plus tard, sur le meilleur système à adopter pour remorquer les bateaux et remonter les rivières, il figura parmi les concurrents, sans grand succès à ce qu'il semble, mais aussi sans découragement.

À 13 ans, en 1745, sa première communion faite, Pierre-Augustin rentrait à la boutique paternelle pour n'être plus qu'un apprenti. Le père Caron, qui n'avait que trois fils et voulant que le métier, dont il avait lui-même hérité de son père, ne se perdit pas dans la famille, tenait de la façon la plus absolue à ce que Pierre-Augustin fût horloger. Voilà pourquoi il le faisait si vite revenir à la boutique, sans s'être auparavant mis, à ce qu'il semble, en fort grands frais pour son instruction.

Quoique lui-même assez lettré, il paraît n'avoir guère insisté, pour son fils, sur l'éducation littéraire telle qu'elle se donnait, par exemple, chez les Jésuites, dont, pour cette raison, Beaumarchais – on l'a su par son ami Gudin – regretta toujours de n'avoir pas été l'élève, comme l'avait été Molière.

Il ne va pas tarder à entrer lui-même en scène, avec toute son ardeur de tempérament, son infatigable besoin d'escapades et d'entreprises, « cette chaleur de sang, dont j'ai bien peur que l'âge ne me corrige pas », écrivait-il avec tant de raison, lorsqu'il n'avait encore que vingt ans ; cette fièvre de mouvement et d'action, qui ne s'arrêta pas une heure, et surtout cet aplomb incomparable qui faisait dire si spirituellement par le chevalier d'Eon, à l'époque de leur grande brouille : « Il a l'insolence d'un garçon horloger qui aurait trouvé le mouvement perpétuel ».

À dix-huit ans, il se sentait étouffer dans la boutique de la rue Saint-Denis, et ses échappées d'indépendance et de sans-gêne désolaient le sévère horloger. Il s'occupait beaucoup trop de « sa maudite musique », comme disait son père, et pas assez de la fabrication ou du rhabillage des montres.

En septembre 1733, quoiqu'il n'eût qu'un peu plus de vingt et un ans et demi, il se faisait déjà distinguer par l'Académie des sciences pour l'invention de l'un de ces mécanismes délicats qui servent à régulariser le mouvement des montres, et qu'on appelle « échappements ». Le Paute lui en contesta la priorité, le trouvant bien hardi de se faire inventeur à l'âge où d'autres sortent à peine d'apprentissage ; mais après un débat de plus d'une année, avec échange de lettres, dont le jeune Caron, qui comprenait déjà les avantages de la publicité par un journal, communiqua au Mercure les plus intéressantes pour sa cause ; c'est en sa faveur que l'Académie finit par conclure. Le 4 mars 1754, elle lui donna, pour attester sa découverte, un certificat des mieux en règle dont, même au temps de ses autres succès, il resta toujours fier et qu'après lui sa famille conserva pieusement.

Son ambition qui, depuis, devait se dépenser, au risque de s'y perdre, sur tant d'autres choses de la diversité la plus infinie, ne visait pas alors plus haut que l'horlogerie et ses plus minuscules inventions : faire pour madame de Pompadour une montre en bague de quatre lignes de diamètre au plus, se remontant sans clé, pour trente heures, à l'aide d'un cercle à crochet autour du cadran ; après cette montre, « la plus petite qu'on eût encore faite », en entreprendre une autre pour le roi, toute pareille, mais à répétition, ce qui en doublait la difficulté ; fabriquer ensuite, « dans le goût de ces montres », une petite pendule à deux cadrans, pour une des filles du roi, Madame Victoire ; et, comme récompense, obtenir d'être présenté à Louis XV et à Mesdames, puis d'être agrégé à la Société royale de Londres, acheminement naturel pour arriver à notre Académie des sciences, comme un de ses maîtres, l'horloger Le Roy : voilà où tendaient tous ses efforts.

Il ne fut pas de la Société de Londres et bientôt il n'y pensa pas plus qu'à l'Académie des sciences ; mais, en revanche, l'autre partie de son rêve, être introduit à la cour, s'y donner peu à peu ses libres entrées et y rester, se réalisa, et amena le changement le plus complet dans sa fortune.

Les filles de Louis XV étaient folles de musique et Beaumarchais, nous l'avons vu, y était passé maître sur toutes sortes d'instruments, entre autres la harpe, encore assez peu maniée alors, et pour laquelle, malgré la défense de son père, qui, au moment de leur réconciliation, ne lui avait permis que la flûte et la basse de viole, il s'était fait d'une force supérieure.

Ce fut le trait d'union : il était arrivé chez Mesdames comme horloger, il resta comme musicien, organisateur de concerts intimes et, surtout, ce dont il fit toujours son grand moyen d'action, comme homme d'esprit. Je n'ai pas besoin de dire à quel point il l'était, et avec quelle variété de ressources, et aussi quel aplomb, ce qui, loin de lui nuire, comme en ces sociétés de moins grand air que froisse toute supériorité se faisant trop valoir, le servit, au contraire, chez le roi, chez ses filles, et le Dauphin leur frère, où l'on était trop haut pour s'offusquer de ce que son ton avait d'avantageux.

Il possédait, au reste, pour flatter les grands sans déchoir, un art étonnant, auquel il ne fallait pas moins, il est vrai, que tout son esprit et la réputation que, sur ce point, il eut d'assez bonne heure. « Il avait toujours, dit La Harpe, l'air d'être convaincu qu'ils ne pouvaient pas être d'un autre avis que le sien, à moins d'avoir moins d'esprit que lui, ce que lui-même ne supposait jamais, comme on peut le croire, surtout avec ceux qui en avaient peu ; et, s'énonçant avec autant de confiance que de séduction, il s'emparait à la fois de leur amour-propre et de leur médiocrité, en rassurant l'une par l'autre. »

D'autres avantages le servirent encore dans ce monde, où « le plus joli homme », comme on disait, n'était jamais le moins mal venu : sa taille élevée et bien prise, sa belle mine qui, plus tard, après la maturité des rudes épreuves, prit quelque chose de l'air « d'un vieux soldat en retraite », sa physionomie étincelante, qu'éclaira toujours, même lorsque la surdité, dont il fut atteint assez jeune, y eut jeté quelque hésitation, le regard le plus vif, le plus assuré ; et enfin, dans ses belles années, ce dont furent surtout frappées les femmes, « cette ardeur involontaire, a dit Gudin, qui s'allumait en lui à leur aspect. »

Il savait trop ce qu'il avait de séduisant pour n'en pas user, même où il aurait dû l'oublier le plus. Quand plus tard même il dut cesser d'aller chez les filles du roi, sa disgrâce, à ce qu'il paraît, serait venue de là. On n'a, là-dessus, rien de bien certain et ce que disent les chansons du temps d'une « stupide frasque » qui l'aurait fait éconduire, ne fait que soupçonner tout au plus qu'une inconvenance de familiarité, assez d'accord, au reste, avec ses allures mal corrigées par l'éducation.

Secrétaire du roi en 1761, il faillit devenir maître des eaux et forêts l'année suivante. Mais finalement il achète la charge peut-être la moins en vue, mais plus aristocratique, de lieutenant des chasses à la capitainerie du Louvre, qui fit de lui un vrai magistrat, et de robe longue. Après le duc de la Vallière, son chef, il fut le plus haut justicier pour tous les délits de braconnage dans la banlieue de Paris.

Vers le même temps, pour ajouter encore à son importance, il se fit propriétaire. Il acquit au prix de 60 000 livres, fort beau denier pour le temps, la maison qui porte aujourd'hui le numéro 36 de la rue de Condé, près de l'Odéon.

Le 11 avril 1768, il s'était remarié et, comme à son premier mariage, il avait pris une riche veuve, libre depuis fort peu de mois : c'était la belle et encore jeune madame Lévêque, à qui son premier mari, garde général des menus, avait laissé une grosse fortune, ce qui mit Beaumarchais en état de reprendre ses affaires, d'acheter de compte à demi avec Pâris-Duverney, dont ce fut le dernier marché, l'immense forêt de Chinon, et de rêver, pour le fils qui lui naquit bientôt, les plus belles espérances de fortune.

BEAUMARCHAIS ET VOUVRAY

Beaumarchais fit de fréquents voyages en Touraine, qu'il aima d'une particulière tendresse. Il tenta d'y installer des exploitations agricoles, des entreprises économiques : quelques lettres et mémoires conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal (manuscrit n°7053) nous font suivre sa trace au pays de Loire. Il eut des démêlés avec un certain sieur Jean-Baptiste Arvers (les lettres échangées entre eux portent les dates des 25 juillet, 18 août, 17 septembre 1766 et 8 et 9 juillet 1767) et dès le mois de mai 1767, une promesse de vente du domaine et de la maison des Verneriers est passée entre Beaumarchais et Arvers :

« Vers le milieu du mois de septembre suivant, le sieur de Beaumarchais vint à Vouvray avec une grande apparence de vouloir terminer avec le sieur Arvers et il fut convenu au préalable qu'il serait dressé un procès-verbal de l'état des domaines, ce qui a été exécuté par M^e Martineau, notaire royal audit Vouvray. »

DESCRIPTION DES VERNERIES

Manoir porté par une terrasse dont le mur de soutènement remonte au XVII^e siècle. Le corps de logis, datant de la fin du XVII^e siècle, a été récemment augmenté d'une aile en retour d'équerre. Dans le parc, on remarque un cadran solaire de 1756. Le Domaine des Verneriers fut acheté par Beaumarchais en 1767. *Dictionnaire des Communes de Touraine*, tome II, page 916, 1987.

Verneriers (les), f., Commune de Vouvray – *Verneriers*, carte de Cassini – Ancienne propriété de la Collégiale de Saint-Martin (Arch. d'Indre-et-Loire, *Fabrique de Saint-Martin*). *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, 1878-1884 par Carré de Busserole, Jacques-Xavier (1823-1904)

Réalisée par la famille de cartographes Cassini entre 1756 et 1815, la Carte générale de la France est la première carte générale et particulière du royaume de France. Composée de 180 feuilles accolées, elle donne une vision d'ensemble du royaume dans ses frontières de l'époque, ce qui explique l'absence de Nice, de la Savoie et de la Corse, mais la présence de villes aujourd'hui belges, luxembourgeoises ou allemandes.



Carte de Cassini



Carte aquarellée du XVIII^e siècle disponible aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire – La maison des Vernerries est le rectangle rouge, ci-dessus à gauche, avec une pelouse devant la maison et un parc dessiné par deux allées d'arbres à l'arrière de la maison. En faisant face au plan, on remarque qu'une allée, sur la gauche de la maison, permettait d'y accéder (c'est encore le cas aujourd'hui) et qu'un escalier, sur la droite de la maison, permettait certainement d'accéder

au niveau de la rue. Ce qui allait, bien plus tard, devenir la rue Victor Hugo, n'existait pas encore (prés et arbres dessinés), mais l'on voit déjà nettement le « rio » qui s'écoule du plateau pour rejoindre la Cisse.

BEAUMARCHAIS ET LA FORÊT DE CHINON (1766-1780)

La forêt de Chinon se divisait en haute et basse forêt. La première était possédée, indivis, par le roi et l'archevêque de Tours ; la seconde, après avoir appartenu aux grands feudataires propriétaires de la seigneurie de Chinon, fut annexée, dès le XIII^e siècle aux domaines de la couronne, auxquels elle resta attachée jusqu'à la révolution.

Beaumarchais, avant d'écrire les chefs-d'œuvre que nous connaissons, s'était lancé dans les affaires de commerce. Il se fit marchand de bois et s'associa avec un riche financier nommé Pâris-Duverney et acheta du roi l'exploitation de plus de 2 000 arpents de bois dans la forêt de Chinon. Il s'installa à proximité de la forêt, à Rivarennnes, et établit dans une ferme, ses bureaux et ceux de son nombreux personnel.

L'exploitation de la forêt souffrait de la pluie, qui fut exceptionnelle de 1767 à 1769, d'un manque de débouchés, qui ralentissait les opérations ; les mois s'écoulaient et le bois s'entassait, sans qu'on puisse envisager la fin de l'entreprise, dont les délais expiraient en 1774.

À grand-peine Beaumarchais obtint deux prorogations et s'organisa un débouché sur les chantiers de constructions navales de Nantes. Mais Pâris-Duverney mourait en 1770, ayant heureusement éclairci la situation de Beaumarchais. Malheureusement l'héritier du financier, le comte de La Blache, n'accepta point les règlements de son oncle avec Beaumarchais, d'où l'interminable procès, pour lequel il rédigea ses fameux mémoires.

Tout ce qui peut être conclu de l'imprudente initiative de Beaumarchais, c'est qu'il n'y gagna à peu près rien, à part son procès avec La Blache, même en rasant le Bois de Chinon à blanc-étoc, il ne laissa point les 19 000 chênes porte-graines prévus dans les adjudications, 10 chênes à l'arpent. Quinze ans de vie et de travail passèrent dans cette entreprise, dont les archives conservées à Chinon jusqu'en 1832, ont disparu avec toutes celles de la Maîtrise des eaux et forêts, jugés trop encombrants. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, tome IV – 1877-1878-1879, *Bulletin trimestriel de la Société Archéologique de Touraine*, tome XXVI – 1935 – 1937